

ETS TOEIC

Assess to Progress.

CAP SUR l'avenir
avec le test TOEIC®

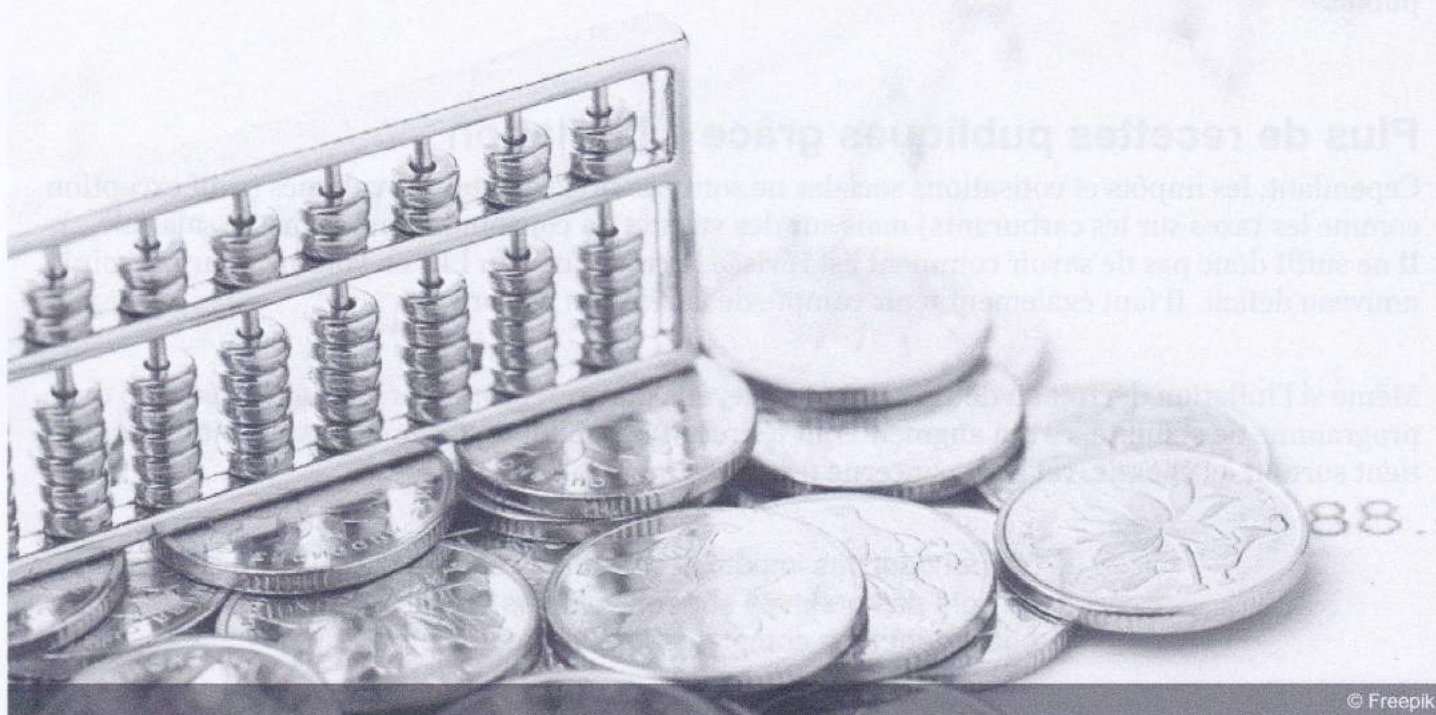
www.etsglobal.org

TOEIC Tests

Calculette

Croissance : 0,1% de PIB

L'impact d'une croissance plus faible sur le déficit public de 2018



© Freepik



par François Ecalle

Dans son rapport préalable au débat parlementaire sur les finances publiques de juillet dernier, le gouvernement a maintenu le scénario macroéconomique du programme de stabilité d'avril, caractérisé par une croissance en volume du PIB de 2,0 % et une inflation de 1,4 % en moyenne annuelle en 2018. Le déficit public prévu pour 2018 sur la base de ce scénario était égal à 2,3 % du PIB.

Or la croissance de l'activité a été plus faible au premier semestre et, même si elle rebondit au deuxième, elle sera probablement au-dessous de 1,8 % sur l'ensemble de l'année. Le ministre de

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus sur les cookies](#)



... semestre et, même si elle rebondit au deuxième, elle sera probablement au-dessous de 1,8 % sur l'ensemble de l'année”

En moyenne sur plusieurs années, la croissance des recettes des administrations publiques (État, sécurité sociale, collectivités locales et établissements publics administratifs) est égale, à législation constante, à celle du PIB. Cette “élasticité” des recettes publiques au PIB varie en fait d'une année à l'autre, mais on peut considérer, en première approximation, qu'une baisse de 0,2 % du PIB par rapport aux prévisions du programme de stabilité entraîne une diminution de 0,2 % des recettes publiques, soit un peu moins de 0,1 point de PIB.

Certaines dépenses publiques dépendent de la conjoncture, notamment les allocations de chômage, mais leur poids est relativement faible. En conséquence, on peut retenir qu'une baisse de 0,2 % du PIB entraîne mécaniquement une aggravation d'environ 0,1 point de PIB du déficit public.

Plus de recettes publiques grâce à l'inflation

Cependant, les impôts et cotisations sociales ne sont pas prélevés sur des volumes (sauf exception comme les taxes sur les carburants) mais sur des valeurs (la consommation, la masse salariale...). Il ne suffit donc pas de savoir comment est révisée la croissance du PIB en volume pour prévoir le nouveau déficit. Il faut également tenir compte de la révision des prix.

Même si l'inflation décroît au deuxième semestre, elle pourrait être supérieure à la prévision du programme de stabilité, ce qui augmenterait les recettes publiques. Comme ce surcroît d'inflation tient surtout à l'énergie, cet effet concerne principalement la TVA.

“Cependant, les impôts et cotisations sociales ne sont pas prélevés sur des volumes. Il faut également tenir compte de la révision des prix”

Ce supplément d'inflation aura peu d'effet sur les dépenses publiques en 2018. En effet, les budgets de l'État et des collectivités locales sont votés en valeur et, même si l'inflation les rend plus difficiles à tenir, les instruments de régulation disponibles permettent de les respecter. La revalorisation des prestations sociales n'aura lieu qu'en 2019 et le gouvernement vient de décider qu'elle ne tiendra pas compte de l'inflation.

Au total, la révision du scénario macroéconomique du gouvernement devrait se traduire par une aggravation du déficit public de 2018, mais celle-ci devrait être limitée à 0,1 point de PIB. Une révision plus forte, les médias évoquant une dégradation de 0,3 point, signifierait que d'autres paramètres sont modifiés, par exemple que les dépenses sont revues à la hausse.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalé.

A lire également

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus sur les cookies](#)

